Délinquance: les frères Doumbia font trembler le “9-3”

26/10/2017 à 18h24

Six frères ont longtemps joué les premiers rôles dans le trafic de drogue au nord de Paris. Ils sont presque tous en prison aujourd’hui, mais la légende persiste.

(…)

Elle peut, elle, revendiquer une supériorité numérique: la fratrie compte six garçons. Kassoum, 46 ans, les jumeaux Ahmed et Mohamed, 40 ans, Adams, 37 ans, Kader, 33 ans, et le benjamin, Ismaïl, 31 ans, totalisent une trentaine de condamnations, près de quatre-vingts années de prison et des infractions multiples: trafic de stupéfiants, vol, recel, enlèvement et séquestration, escroquerie, agressions et menaces de mort, notamment.(…)

Lorsque Kassoum arrive dans un établissement pénitentiaire, on lui fait aussitôt comprendre qu’on souhaite le voir partir au plus vite. Pourtant, la plupart du temps, chacun semble “travailler” de son côté. Une seule affaire a rassemblé trois d’entre eux, celle de l’enlèvement, accompagné d’actes de torture, d’un agent de change parisien, en janvier 2009. Elle s’est soldée par une peine de quinze ans d’emprisonnement pour Kassoum et de trois ans pour ses frères Ismaïl et Kader, mis hors de cause pour les faits criminels du dossier.

Kassoum, c’est le cador de la fratrie. Le “client” régulier des unités d’élite de la police judiciaire parisienne jusqu’à sa dernière incarcération, en 2007. Le récidiviste à la quinzaine de condamnations, dont quatre pour trafic de stupéfiants. Le tombeur qui, en prison, a séduit deux

surveillantes. Le “substitut de figure du père qui dit la loi, impose sa propre loi”, selon un expert psychiatre. Et protège ses frères, toujours.

En avril 1999, Adams, 18 ans, et Mohamed, 22 ans, tabassent et poignardent à mort un jeune de la cité des Cosmonautes, à Saint-Denis, qui entrave leur trafic de drogue. Aussitôt, Kassoum organise la cavale de ses cadets en Côte d’Ivoire.

Responsable de la sécurité de deux boîtes de nuit parisiennes dont il aurait été, en fait, le propriétaire, le quadragénaire ne recule devant rien. Et pas devant la subornation de témoin. En décembre 2009, depuis sa cellule, il souffle des réponses, via un téléphone portable, à l’une de ses maîtresses qui se trouve, elle, dans le bureau du juge d’instruction, coiffée d’une perruque dissimulant une oreillette. (…)

Il y a pourtant un point sur lequel la police s’est jusqu’alors cassé les dents: l’argent. Réputés prospères, les Doumbia n’exhibent aucun signe extérieur de richesse. La mère réside dans une petite maison à Saint-Denis, dont elle est propriétaire. Aucun de ses fils ne mène grand train. Mais ils paient leurs avocats, parfois des pointures du barreau, rubis sur l’ongle.

La rumeur locale évoque des investissements à Dubaï. S’ils existent, ils ne sont pas mentionnés sur les écoutes téléphoniques ayant visé la fratrie. Ni les policiers spécialisés ni les douaniers n’en ont trouvé la trace. De quoi alimenter un peu plus la question qui taraude un responsable policier: que va-t-il se passer lorsque les frères Doumbia sortiront de prison?

L’Express

Merci à **valdorf**